

*Avoine*



**CHINON  
VIENNE  
& LOIRE**  
Communauté de communes

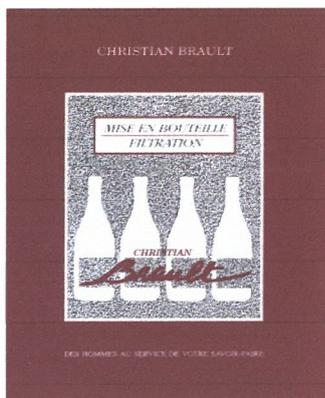
# 38<sup>ème</sup> *Open International d'Échecs*



*Tout l'art des jardins*



**Villandry**



38<sup>ÈME</sup> OPEN INTERNATIONAL  
D'ÉCHECS D'AVOINE

DU 20 AU 28 JUILLET 2024  
ESPACE CULTUREL D'AVOINE

renseignements - [clubechecsavoine.com](http://clubechecsavoine.com) - tél. 09 50 69 99 49



# *Avoine* 2024

*Du Samedi 20  
au dimanche 28 juillet*

## Le Mot du Président

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette 38<sup>ème</sup> édition de l'Open International d'échecs d'Avoine.

Il y a cent ans, 20 juillet 1924, naissait la Fédération Internationale des Echecs à Paris. Notre Open participe aux célébrations du 100<sup>e</sup> anniversaire de la FIDE, et toutes vos parties de ce jour sont comptabilisées pour la tentative de record du monde du nombre de parties en 24 heures.

Comme tous les ans, notre objectif est de vous proposer une palette d'activités sportives, ludiques et échiquéennes qui font la renommée de l'Open d'été d'Avoine. Nous espérons que vous en profiterez pleinement.

La ville d'Avoine nous soutient dans cet objectif et a toujours été à nos côtés pour le développement du jeu d'échecs.

Cette année, nous pourrons bénéficier du 29<sup>ème</sup> Festival Ludique du Véron, organisé par la Ludothèque du Centre Social de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

La nouveauté de cette manifestation 2024 est la mise place du Papi-web sur les 2 salles de jeu. Les joueurs rentreront eux-mêmes le résultat de leur partie sur un ordinateur qui transfèrera l'information sur le site FFE du 38<sup>ème</sup> Open d'Avoine.

Autre nouveauté, avec la projection d'un film documentaire sur le Chessboxing « Le dernier KO » le mardi 22 juillet à 20h30 au Cinéma de Bourgueil, venez nombreux et nombreuses ! Il y aura également l'organisation d'une initiation au Chessboxing (sport hybride qui mélange boxe anglaise et jeu d'échecs) le mercredi 24 juillet à partir de 17h au parc d'Avoine devant l'école primaire.

Cette animation sera encadrée par Charly Pichonnière du club de boxe de Chinon et Jules-Alois Julien "chessboxeur".

Notre tournoi se déroulera à la cadence habituelle des compétitions interclubs : **90 minutes pour 40 coups, suivies de 30 minutes pour les coups restants + 30 secondes par coup à partir du premier coup.**

Nous poursuivons le système du « BYE », c'est-à-dire la possibilité de ne pas être apparié pendant une ronde, mais de marquer tout de même un demi-point (0,5 point) :

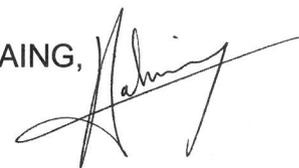
- Chaque joueur est limité à 1 seul et unique BYE pendant le tournoi.
- Il est interdit d'utiliser un BYE pour les 3 dernières rondes.
- L'arbitre devra être prévenu avant la fin de la ronde précédente.

Le tournoi pourra être suivi sur Internet à l'adresse <http://clubechecsavoine.com/> où vous trouverez les résultats, les appariements et les photos des activités quotidiennes. Les parties des 10 premières tables sont diffusées en léger différé sur Lichess (diffusion officielle).

Des bornes Wifi « **Val de Loire Public** » sont mises à la disposition de chacun dans le bourg d'Avoine.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon tournoi, dans un esprit sportif, sans oublier le bonheur de jouer !

Jean-Louis SALVAING,  
Président





CLUB D'ECHECS D'AVOINE  
BP 64 - 37420 AVOINE



CDJE 37  
COMITE DEPARTEMENTAL DU JEU  
D'ECHECS D'INDRE-&LOIRE



Ligue Centre Val de Loire  
du Jeu d'Échecs



FFE  
Fédération  
Française  
des Échecs

# Avoine



Région

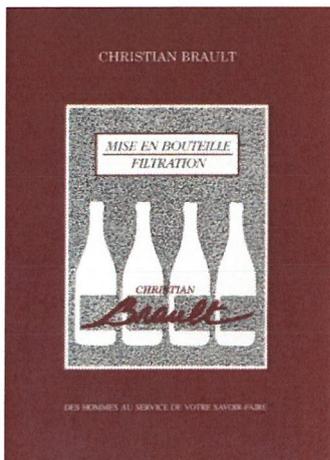
## Centre- Val de Loire

# SUPER U Chinon

Tout l'art des jardins



## Villandry



# Crédit Mutuel

**Voyages Archambault**  
Voyages Touristiques • France et Étranger

8, Rond-Point des Brégeoles  
37500 La ROCHE-CLERMAULT  
Tél. : 02.47.95.94.72  
Fax : 02.47.95.99.58

**ASSURANCES - ÉPARGNE - BANQUE**  
Faites le plein de garanties et de services

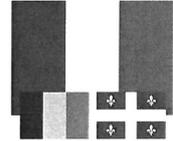
**Groupama** **AU PLUS JUSTE PRIX**

38, quai Jeanne d'Arc - CHINON  
Tél. 02 47 93 08 05 - Fax 02 47 93 93 33



CLUB D'ÉCHECS D'AVOINE  
BP 64 - 37420 AVOINE

**OPEN D'ÉCHECS D'AVOINE 2024**  
**RÈGLEMENT INTÉRIEUR - version française**



**Article 1 : Organisation**

L'application du présent règlement est confiée au Comité d'Organisation du club d'échecs d'Avoine, placé sous la direction de M. Jean-Louis SALVAING, Président du club.

Le club d'Avoine organise le 37ème Open International d'échecs d'Avoine du 20 au 28 juillet 2024 :

Adresse de la salle de jeu : Espace Culturel d'Avoine, rue de l'Ardoise, 37420 Avoine

Numéros de téléphone de la salle de jeu : 09 61 22 07 95 (bureau) et 02 47 58 40 84 (buvette)

Le Comité d'Organisation prend toutes les décisions qu'il juge utiles dans l'intérêt du tournoi.

**Article 2 : Droit à l'image**

Durant le tournoi, lors des parties d'échecs et des activités annexes, des photos ou des vidéos seront prises et publiées par voie de presse ou internet. Conformément à l'article 7 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les personnes ne désirant pas figurer sur des clichés ou des films sont priées de se faire connaître dès leur inscription ou au plus tard avant le début de la 1re ronde.

**Article 3 : Homologation et principe d'appariement :**

Le tournoi est homologué FFE (n°62738) et compte pour le classement FIDE d'août 2024.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE, en vigueur au moment du tournoi.

Les appariements se font au Système Suisse Accéléré Dégressif en neuf (9) rondes, selon les règles C04 du manuel de la FIDE.

Des points fictifs sont temporairement attribués selon le classement ELO pour que les appariements soient moins déséquilibrés.

Ces points sont retirés après la 7e ronde.

Le logiciel d'appariement utilisé est la dernière version disponible du logiciel Papi recommandé par la FFE

**Article 4 : Formalités d'inscription**

Chaque personne voulant s'inscrire au tournoi consent à :

Respecter la Charte du joueur d'échecs (affichée à côté du présent règlement).

Fournir les renseignements personnels suivants :

- nom et prénom ;
- fédération représentée et code FFE ou FIDE ;
- classement ELO (national ou international).

S'acquitter du montant de ses droits d'inscription :

- Adultes (20 ans et plus : catégories Senior, S50 et S65) : ..... 60 €
- Jeunes (moins de 20 ans : catégories U08 à U20) : ..... 30 €

*L'inscription est gratuite pour les GMI(F), MI(F), les membres de l'équipe de France Jeunes, les championnes et champions de France jeunes en titre, et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve d'avoir prévenu le Comité d'Organisation au moins 48 heures avant le début du tournoi.*

Les personnes ayant le code FIDE FRA doivent être titulaire d'une licence A de la FFE.

*Le Comité d'Organisation pourra demander aux personnes non-licenciées de s'acquitter sur place des frais nécessaires à l'obtention d'une licence A dans le club d'Avoine.*

Seront appariées à la 1re ronde uniquement les personnes qui ont réglé leurs droits d'inscription.

Les personnes qui se sont inscrites et ont payé par internet sont dispensées de pointage.

Elles doivent prévenir l'organisation en cas d'absence ou de renoncement à participer à l'Open d'Avoine, au plus tard 1 h avant le lancement de la 1re ronde, faute de quoi le montant de l'inscription ne sera pas remboursé.

*La liste de départ est officiellement close le samedi 20 juillet 2024 à 14 h ; néanmoins les retardataires qui s'inscriront après cette limite pourront être appariés entre eux dans la limite des places disponibles.*

#### **Article 5 : Collège des arbitres**

Arbitre Principal : M. Paul Adrien SALLY, Arbitre Fédéral Élite 1  
Arbitres Adjoints : Mme. Julie COLIN, Arbitre Fédéral Open 2  
M. Noël DAL PRA, Arbitre Fédéral Open 2  
M. Olivier GUILLEMETTE, Arbitre Stagiaire  
M. Sammy PLAT, Arbitre Fédéral Open 2

#### **Article 6 : Horaires :**

Accueil et renseignements	samedi	20/07/2024	De 9:00 à 14:00
Clôture de la liste initiale des inscriptions	samedi	20/07/2024	14:00
Ronde n°1	samedi	20/07/2024	15:00
Ronde n°2	dimanche	21/07/2024	14:00
Ronde n°3	lundi	22/07/2024	14:00
Ronde n°4	mardi	23/07/2024	14:00
Ronde n°5	mercredi	24/07/2024	14:00
Ronde n°6	jeudi	25/07/2024	14:00
Ronde n°7	vendredi	26/07/2024	14:00
Ronde n°8	samedi	27/07/2024	14:00
Ronde n°9	dimanche	28/07/2024	9:00
Cérémonie de remise des récompenses	dimanche	28/07/2024	16:30 (Salle de spectacle de l'Espace Culturel d'Avoine)

#### **Plan vague de chaleur**

Dans le cas d'une éventuelle canicule (maximale à 35 °C ou plus), le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires des rondes n<sup>os</sup> 2 à 8 à **9:00 du matin**, au lieu des 14:00 prévues.

La décision à propos d'un tel changement sera annoncée à l'ouverture de la précédente ronde.

#### **Article 7 : Affichage des appariements :**

Une liste des appariements provisoires est communiquée le plus rapidement possible après la fin de la dernière partie de la ronde précédente, sur le site internet du club, à titre indicatif.

Ces appariements peuvent être modifiés si le Comité d'Organisation est informé de l'absence de joueurs (pour cause de maladie par exemple).

Les appariements des rondes démarrant à 14h sont officiels à 11h le matin. Ils sont alors affichés sur le

lieu du tournoi et actualisés sur le site internet.

Les appariements des rondes commençant à 9:00 du matin sont définitifs à 8:00.

#### **Article 8 : Cadence de jeu**

Les parties se jouent à la cadence Fischer (*tout au long de la partie, chaque coup joué redonne du temps lorsque la pendule est enclenchée pour stopper le décompte*)

Pour une partie, sont alloués à chaque personne :

90 min + 30 sec/coup, puis 30 min + 30 sec/coup si au moins 40 coups ont été achevés.

#### **Article 9 : Le BYE**

Il est possible de prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en obtenant tout de même un demi-point (0,5 point).

Les arbitres doivent être prévenus AVANT la fin de la ronde précédente.

Ce n'est possible qu'une seule fois pendant le tournoi

Ce n'est plus possible lors des trois (3) dernières rondes.

Cette possibilité de BYE n'est pas ouverte aux joueurs et joueuses bénéficiant de conditions, en particulier les joueurs et joueuses invité(e)s.

#### **Article 10 : Comportement durant les rondes**

Afin d'assurer la concentration, la sérénité de tous et le bon état d'esprit, sportif et convivial, qui fait la renommée du tournoi d'Avoine, merci de respecter les consignes suivantes :

Durant la partie, rester dans l'espace de jeu constitué des salles de jeu, des toilettes, de la buvette et de ses abords extérieurs.

Ne pas s'éloigner de votre échiquier sans l'autorisation d'un arbitre quand c'est à votre tour de jouer.

Éviter toute discussion et/ou lecture suspecte de triche.

Analyse et blitz sont interdits dans la salle de jeu, même sur les échiquiers vacants à la suite d'une partie terminée.

Une tente d'analyse, à l'extérieur de l'espace de jeu, est à disposition des personnes ayant terminé leurs parties.

Toute personne qui commenterait ou interviendrait dans une partie qui n'est pas la sienne s'exposerait à l'expulsion...

- de l'espace de jeu pour une première remontrance,
- de la manifestation en cas de récidive ;

Les appareils électroniques de communication ou capables de suggérer des coups d'échecs sont indésirables dans la salle de jeu. (*notamment : téléphones et montres connectées*)

Ils sont néanmoins tolérés s'ils sont totalement éteints, restent auprès de la table de jeu et ne sont pas directement accessibles pendant la partie (par exemple rangés dans une veste ou un sac-à-dos, ils ne doivent pas être sur la table, même sans batterie).

Si, dans la salle de jeu, il est prouvé qu'une personne possède un tel appareil sur elle, elle recevra une sanction allant de l'avertissement oral à l'exclusion pour une ou plusieurs rondes.

Si l'un de ces appareils émet le moindre son, la personne à qui il appartient se verra :

signifier la perte immédiate de sa partie

- avec la marque de 0-1 ou 1-0 si la partie était en cours ;
- avec la marque de 0F-1F ou 1F-0F si la partie n'a pas été jouée, car une partie non jouée

ne peut être comptabilisée pour le classement Elo.

prié de quitter la salle de jeu, s'il s'agit de quelqu'un qui n'a pas de partie en cours.

En cas de force majeure, l'utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.

La salle de jeu et toutes les salles annexes du tournoi (WC, analyse, buvette ...) sont réputées non-fumeur. L'espace fumeur, équipé de poubelles à mégots, est situé aux abords extérieurs de la salle de la buvette.

Une personne absente lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, est considérée comme ayant abandonné le tournoi, et ne sera plus appariée.

L'abandon non justifié du tournoi entraîne l'envoi d'une lettre d'enquête par l'arbitre : sans réponse sous 15 jours, un signalement sera envoyé à la Direction Nationale de l'Arbitrage, qui pourra saisir les autorités fédérales compétentes en matière de discipline.

La présence des animaux est interdite dans l'ensemble des locaux occupés par l'Open d'Avoine, à l'exception des animaux d'assistance.

#### **Article 11 : Dispositions concernant le délai de retard autorisé**

La partie est perdue par forfait pour quiconque ne s'est pas présenté devant son échiquier dans un délai de 45 minutes à compter du déclenchement effectif de la ronde par l'arbitre.

Ce forfait sportif, noté 1-OF ou OF-1, n'est pas pris en compte dans le calcul des variations ELO des deux adversaires concernés. Le vainqueur conserve le point acquis pour l'attribution des appariements et du classement final.

#### **Article 12 : Dispositions concernant les propositions de match-nul par accord mutuel**

Il n'y a aucune condition de temps de jeu ou de nombre de coups joués restreignant les propositions de nulle par accord mutuel.

Les adversaires peuvent toutefois être sanctionnés pour manquement à l'éthique sportive s'ils enfreignent manifestement la **Charte des joueurs et joueuses d'échecs**.

*« Le partage du point par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. »*

#### **Article 13 : Gestion des coups illégaux**

le 2<sup>e</sup> coup illégal achevé et constaté par l'arbitre fera perdre la partie.

Un coup illégal doit être signalé à l'arbitre, ou constaté par l'arbitre lui-même ;

Rappel de l'article 7.5.3 des règles du jeu de la FIDE : « Si une personne appuie sur la pendule sans jouer un coup, cela sera considéré comme un coup illégal et pénalisé comme tel. »

Rappel de l'article 7.5.4 des règles du jeu de la FIDE : « Si une personne utilise ses deux mains pour réaliser un coup (en cas de roque, prise ou promotion, par exemple) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal et pénalisé comme tel. »

Déplacer la pièce d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre est interdit, mais n'est pas considéré comme un coup illégal.

Après constatation par l'arbitre, la pendule sera ajustée conformément à l'article 7.5.5 des règles du jeu.

#### **Article 14 : Formalités de fin de partie**

À l'issue de chaque partie, les adversaires :

s'assurent que le résultat de la partie est indiqué sans ambiguïté sur les feuilles de notation, sans contradiction entre elles ;

signent leur feuille de notation et contresignent celle de l'adversaire ;

remettent leurs pièces en position de départ sur l'échiquier ;

remettent les deux originaux (feuilles blanches) des feuilles de notation, et les deux chevalets nominatifs, à la table des arbitres de leur salle, où ils enregistrent leur résultat avec le logiciel Papi-web ;

partent en laissant leur table propre pour la ronde suivante. Des poubelles sont disposées aux entrées des salles.

#### **Article 15 : Classement final et Départages en cas d'ex aequo**

Le classement général est établi :

d'abord selon le nombre de points de parties acquis ;

*Chaque ronde rapporte : Victoire = 1 point, match-nul = 0,5 point, défaite = 0 point*

puis par le système BUCHHOLZ tronqué 2

*Somme des points marqués par les adversaires (score ajusté), diminuée des deux plus mauvais scores ajustés ;*

*NOTE : par dérogation à l'article C07-16.6, la gestion des parties non jouées s'effectue suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023*

puis par la performance ELO réalisée.

*Moyenne ELO des adversaires affrontés, augmentée d'une « valeur de performance », fonction du score réalisé.*

#### **Article 16 : Récompenses**

La liste des récompenses est publiée dans le bulletin d'ouverture et affichée à l'ouverture de l'Open.

**Tous les prix de cette liste sont distribués à la place, suivant l'ordre du classement final.**

*Ceci signifie qu'il n'y a ni partage de prix, ni Système HORT, entre des ex aequo, que ce soit pour le classement général ou les prix spéciaux.*

Les prix spéciaux, notamment ceux par tranche de classement ELO ou par catégories, s'entendent *stricto sensu* suivant l'annonce qui en est faite.

*exemple : un U18 concourt pour le prix U18 même s'il termine devant le premier U20.*

Dans le cas où une personne mérite plusieurs prix, seul celui du montant le plus élevé lui est attribué, les prix par tranche de classement ELO sont prioritaires sur les prix par catégorie d'âge.

*Les prix ainsi non distribués sont reversés dans la liste des prix pour lesquels ce joueur n'a pas été primé.*

Si une personne devant recevoir un prix ne peut être présente à la remise des prix, elle doit prévenir l'organisateur pour désigner une personne qui récupérera le prix sur la scène à sa place.

*Un prix non récupéré ne sera pas envoyé par voie postale.*

*Les trois premiers du classement général et les trois premières féminines doivent être présentes elles-mêmes pour récupérer leurs prix, aucune procuration ne sera faite dans ce cas.*

#### **Article 17 : Respect des règles et sanctions**

Quiconque ayant une partie en cours et transgressant les règles sera sanctionné.

Quiconque se voyant infligé deux avertissements sera exclu du tournoi.

Ces sanctions seront appliquées par un arbitre ou par le collège des arbitres.

#### **Article 18 : Jury d'appel**

Un jury d'appel est constitué pendant la première ronde et affiché aussitôt dans la salle du tournoi.

Ce jury pourra être saisi pour contester une décision arbitrale :

si la décision est contestée pendant la partie, celle-ci continue suivant les directives de l'arbitre ;  
le joueur contestant la décision doit se faire connaître auprès de l'arbitre principal dans l'heure qui suit la fin de sa partie ;  
le joueur et l'arbitre concernés par la décision écrivent un bref rapport expliquant la décision et son contexte ;  
le jury d'appel ne juge que l'application des règles du jeu ;  
le jury peut changer le résultat de la partie concernée s'il le juge nécessaire ;  
toute décision du jury d'appel ne peut être contestée pendant la durée du tournoi ;

Sa composition est la suivante :

deux membres du Comité d'Organisation (+1 personne suppléante)

trois joueuses ou joueurs du tournoi (+1 personne suppléante)

Une personne membre du jury d'appel ne peut délibérer sur une décision qui la concerne, ou concerne un membre de sa ligue (pour les personnes jouant sous le drapeau français), ou un membre de sa fédération (pour les personnes jouant sous un autre drapeau).

#### **Article 19 : Si vous avez d'autres questions**

Tout au long du tournoi, les règles de F.F.E. et de la F.I.D.E. sont appliquées pour tout point ne faisant pas l'objet du présent règlement.

#### **Article 20 : Règles sanitaires en cas de pandémie**

##### **Quelques rappels de bon sens :**

En participant à la compétition, vous vous engagez à respecter strictement le protocole sanitaire qui peut être instauré en cours de tournoi en cas de consignes des autorités sanitaires ;

Il est conseillé de se désinfecter les mains régulièrement ;

Le port du masque est conseillé, mais pas obligatoire.

Au début de la partie et à la fin, les adversaires peuvent se saluer sans se serrer la main, selon leurs préférences.

Pour les arbitres,  
M. Paul-Adrien SALLY

Pour le comité d'organisation,  
M. Jean-Louis SALVAING



# 38<sup>ème</sup> OPEN INTERNATIONAL d'AVOINE

## 12150 € de prix

### PRIX FEMININ

1<sup>ère</sup> féminine : 400 €  
 2<sup>ème</sup> féminine : 300 €  
 3<sup>ème</sup> féminine : 200 €

### PRIX PAR CATEGORIE

1<sup>er</sup> vétéran : 200 €  
 2<sup>ème</sup> vétéran : 100 €  
 3<sup>ème</sup> vétéran : 60 €  
 1<sup>er</sup> Sénior Plus : 200€  
 2<sup>ème</sup> Sénior Plus: 100 €  
 3<sup>ème</sup> Sénior Plus : 60 €

1<sup>er</sup> U20 : 80 €  
 1<sup>er</sup> U18 : 80 €  
 1<sup>er</sup> U16 : 60 €  
 1<sup>er</sup> U14 : 60 €  
 1<sup>er</sup> U12 : 40 €  
 1<sup>er</sup> U10 : 40 €

### TROPHEES

1<sup>er</sup> vétéran : trophée  
 1<sup>er</sup> Sénior Plus : trophée  
 1<sup>er</sup> U20 : trophée  
 1<sup>er</sup> U18 : trophée  
 1<sup>er</sup> U16 et 1<sup>ère</sup> U16F : trophée  
 1<sup>er</sup> U14 et 1<sup>ère</sup> U14F : trophée  
 1<sup>er</sup> U12 et 1<sup>ère</sup> U12F : trophée  
 1<sup>er</sup> U10 et 1<sup>ère</sup> U10F : trophée  
 1<sup>er</sup> U8 et 1<sup>ère</sup> U8F : lot + trophée  
 1<sup>ère</sup> féminine : trophée  
 1<sup>ère</sup> féminine U18F et U20F: trophée

### Classement général Attribution à la place

1<sup>er</sup> : 1 500 €  
 2<sup>ème</sup> : 1 100 €  
 3<sup>ème</sup> : 900 €  
 4<sup>ème</sup> : 750 €  
 5<sup>ème</sup> : 600 €  
 6<sup>ème</sup> : 500 €  
 7<sup>ème</sup> : 400 €  
 8<sup>ème</sup> : 300 €  
 9<sup>ème</sup> : 200 €  
 10<sup>ème</sup> : 200 €  
 11<sup>ème</sup> : 150 €  
 12<sup>ème</sup> : 150 €



### PRIX PAR TRANCHE ELO

1<sup>er</sup> des 2100 à 2199...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 2000 à 2099...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1900 à 1999...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1800 à 1899...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1700 à 1799...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1600 à 1699...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1500 à 1599...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1400 à 1499...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €  
 1<sup>er</sup> des 1000 à 1399...200 € 2<sup>ème</sup> 100 € 3<sup>ème</sup> 60 €



LES PRODUCTEURS PARTENAIRES PARTICIPENT A LA DISTRIBUTION DE PLUS DE 400 BOUTEILLES DE PRODUITS DU TERROIR

FAMILLE  
**Cognard**  
VIGNERONS



1379, route du Carroi Taveau  
Lieu-dit Chevrette  
37140 SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL  
**Tél. 02 47 97 76 88**  
vins.cognard@orange.fr  
www.vins-stnicolas-bourgueil-cognard.fr

S.A.R.L. BROUILLET



**17, La Gilberdière**  
**37190 Vallères**  
**Tél/Fax**  
**02 47 45 45 38**  
**www.brouillet-sarl.fr**

*Chinon*

Appellation Chinon Contrôlée  
12,5%vol  
Produit de France  
75cl



*Terroir du Véron*  
Mis en bouteille par les vignerons du Terroir du Véron  
F. 37420 Avoine, Beaumont, Huismes, Savigny

VINS ET BIÈRES  
**V&B**

**V AND B CHINON**  
WWW.VANDB.FR - V AND B CHINON

TÉL : 02 47 95 10 14      MAIL : CHINON@VANDB.FR

V and B  
ZC Blanc Carroi - ZAC La plaine des Vaux  
37500

LA BERGERIE

DOMAINE DE



ANNE et MARIE GUÉGNARD  
VIGNERONNES

3 Route de la Pierre  
Champ-sur-Layon  
49380 BELLEVIGNE EN LAYON

tél 02 41 78 85 43  
domainede.la.bergerie@wanadoo.fr

VOTRE TORREFACTEUR

**GRAIN  
DE  
CAFE**



**Le Cafèier**  
ZA du Champ Blanchard  
49400 Saumur



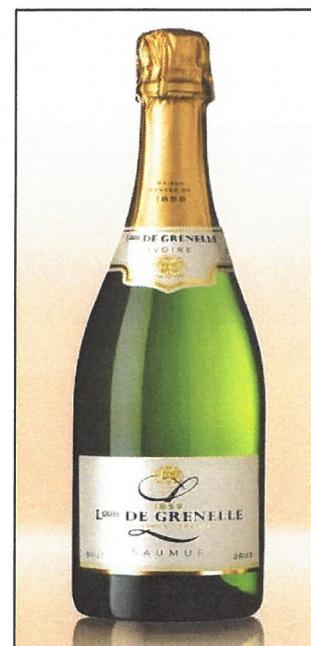
**LA FRITILLAIRE**  
— camping —  
★ ★ ★

**RÉGINE ET PATRICK BERTAUD**

RUE BASSE  
37420 SAVIGNY-EN-VERON

WWW.CAMPINGLAFRITILLAIRE.COM

lafrittillaire@orange.fr  
02 47 58 03 79

1859  
**LOUIS DE GRENELLE**  
A SAUMUR FRANCE

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS APRES DE :
	HORAIRES	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Tennis de table	Dimanche 21/07 - 9h	Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	2 €	A la buvette	Samedi 20/07 20h00	Simon LATIMIER Loïc FERRY Guillaume LAUNAY
Badminton	Lundi 22/07 - 9h	Tournois en double Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	4 € par équipe	A la buvette	Dimanche 21/07 20h00	Simon LATIMIER Loïc FERRY Guillaume LAUNAY
Blitz individuel	Phase qualificative : Dimanche 21/07 - 21h Phase finale : Lundi 22/07 - 21h	Salle des fêtes d'Avoine. Cadence de jeu 3 min + 2 s	2 €	A la buvette	Dimanche 21/07 18h00	Liv ROINEL Frank ROINEL Julie COLIN
Tournois de Seven Wonders	Lundi 22/07 - 9h	Salle Mansart d'Avoine	2 €	A la buvette	Dimanche 21/07 à 20h00	Olivier GAFTARNIK
Animation pour les 0/3 ans	Tous les matins de 10h à 12h du mardi 23/07 au vendredi 26/07 : Animations proposées pour les tout petits accompagnés	<a href="#">Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE</a>	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Les espaces jeux du Festival Ludique	Du Lundi 22/07 au vendredi 26/07 de 14h30 à 19h00 à l'Ecole Primaire, à côté du parc d'Avoine.	<a href="#">Voir affiche PROGRAMME FESTIVAL LUDIQUE</a>	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Tarot	Lundi 23/07 - 21h00	Salle des fêtes d'Avoine	2 €	A la buvette	lundi 23/07 18h00	Jean-Marie TIREAU
Molky	Mardi 23/07 - 9h00	Tournoi en duplicate, au Lac Mousseau, à Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Lundi 22/07 - 20h00	Olivier GAFTARNIK
Basket	Mardi 23/07 - 9h00 Tournoi par équipe de 3 joueurs	Salle Omnisports de la Communauté de Communes du Véron à Avoine	Gratuit	A la buvette	Lundi 22/07 - 20h00	Simon LATIMIER Loïc FERRY Guillaume LAUNAY
"Le dernier KO"	Mardi 23/07 - 20h30	au cinéma l'amical de Bourgueil film documentaire sur le Chess Boxing	gratuit			Guillaume LAUNAY
Cross-Echecs	Mercredi 24/07 - 9h00	Lac Mousseau, à Avoine	2 €	A la buvette	Mardi 23/07 20h00	Simon LATIMIER Liv ROINEL Guillaume LAUNAY
Conférence "sensibilisation aux violences sexistes et sexistes"	Mercredi 24/07 - 10h 12h	Dans la salle de conférence du centre social du Véron 21 avenue de la république 37420 Avoine	gratuit	A la buvette	Mardi 23/07 20h00	Jean-Louis SALVAING Paul-Adrien SALLY
Initiation au Chess boxing	Mercredi 24/07 - 17h00	Rdv dans le parc d'Avoine devant l'école. Charly Pichonnière du club de boxe de Chinon et Jules Jules-Alois "chessboxeur", vous propose une initiation au Chessboxing.	2 €	A la buvette	Jeudi 25/07 20h00	Guillaume LAUNAY Jules ALOIS

ACTIVITE	DEROULEMENT		INSCRIPTIONS			INFORMATIONS ADRESSES DE :
	HORAIRES	LIEU - DESCRIPTIF	COMBIEN ?	OU ?	CLOTURE DES INSCRIPTIONS	
Tournois de babyfoot	Mercredi 24/07 - 21h00	Salle Mansart d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Mercredi 24/07 18h00	Simon LATIMIER Guillaume LAUNAY
Soirée « Loup-garou »	Mercredi 24/07 - à partir de 21h Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc du centre d'Avoine	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Pétanque	Phase qualificative : Jeudi 25/07 - 9h Phase finale: Vendredi 26/07 - 9h	Tournois en triplettes, au Lac Mousseau d'Avoine	2 € par joueur	A la buvette	Mercredi 24/07 20h00	Simon LATIMIER Guillaume LAUNAY
Miss Boll au Carroi musée	Jeudi 25/07 - 10h30	Au Musée du Carroi à Chinon Venez visiter l'exposition "Plaisirs royaux en Touraine au Xvème siècle" suivi d'un atelier de création animé par MissBoll	5 €	Réservation obligatoire au 02 47 98 09 05		Miss Boll Franck Roinel Jean-Louis Salvaing
Pique-nique ludique animé	Jeudi 25/07 - 19h30 Annulation en cas d'intempéries	Dans le parc d'Avoine Amenez votre pique-nique Jeux concours, résultat de la tombola	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Blitz par équipe	Phase qualificative : Jeudi 25/07 - 21h Phase finale : Vendredi 26/07 - 21h	Salle des fêtes d'Avoine Equipe de 4 joueurs. Moyenne élo de l'équipe < 1850 Cadence de 3 min + 2 s	8 € par équipe	A la buvette	Jeudi 25/07 18h00	Liv ROINEL Franck ROINEL Sammy PLAT
Soirée casino	Vendredi 26/07 - 21h	Salle Mansart d'Avoine Venez tenter votre chance à la roulette, au craps...et défiez les fibustiers de la taberge pour récupérer un maximum de pépites !	Gratuit			Cyril MOUNIER Anais BUONO Marie-Lou DUVALTIER Ludothèque du Véron 02.47.93.54.51.
Foot	Samedi 27/07 - 9h Equipes de 7 joueurs composées d'au moins 3 licenciés à la FFE	Stade Marcel Vignaud à Avoine	Gratuit	A la buvette	Vendredi 26/07 20h00	Simon LATIMIER Loïc FERRY Guillaume LAUNAY
Dégustation de Loyon	samedi 27/07 - 18h30 Avec Yves Guégnard	Salle des fêtes d'Avoine	Gratuit			Jean Louis SALVAING
Tournoi de Poker	Samedi 27/07 - 21h	Salle Mansart d'Avoine tournoi limité à 36 joueurs	2 €	A la buvette	Samedi 27/07 18h00	Olivier GAFTARNIK



**BRASSERIE  
RELAIS du VELORS**

Pour connaître nos menus  
suivez-nous sur Facebook ou  
Instagram,



&  
Réservez votre table  
le midi  
du lundi au vendredi

LERELAISDUVELORS

Hotel Le Relais du Velors  
e-mail : [contact@relais-du-velors.com](mailto:contact@relais-du-velors.com)

☎ 02.47.58.40.53 📍 1 Rue du Parc, 37420  
BEAUMONT EN VERON

**HOTEL RESTAURANT Bar LA KAHINA**



1, rue de Tours, 37140 Chouzé-sur-loire  
☎ 02 18 07 12 77

**HÔTEL / RESTAURANT  
LE LION D'OR**



10 Place Jeanne d'Arc,  
37500 Chinon

☎ 02 47 81 20 20

**L'HÉROZO**  
PIZZERIA - CRÊPERIE - GRILL - SALADERIE  
1 rue Paul Langevin  
« Zone Belliparc »  
37420 BEAUMONT-EN-VÉRON  
02 47 58 93 10

**Carrefour  
contact**  
AVOINE

*Manoir  
de la Giraudière* ★★

Logis HÔTEL COSY  
Hôtel de charme au cœur  
de la Vallée de la Loire

*Le Café du Centre*

Bar - Tabac  
Presse - Loto  
Sandwicherie  
Terrasse - Rapido  
Cave à cigares  
Dépôt pressing  
*Frédéric Thomas*  
30, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE - ☎ 02 47 58 40 08

Boulangerie - Pâtisserie  
Jacqueline et Philippe NALIN

**BANETTE**  
12 rue 8 Mai 1945 37420 Beaumont en Véron  
02 47 58 40 37  
Mail : [banette37@orange.fr](mailto:banette37@orange.fr)

*Le Plantagenêt*

HÔTEL ★★★ à Chinon  
02 47 93 36 92

**NAT & THE SENCHA**  
THÉS & CAFÉS  
BIO BIO  
02 47 98 00 69  
[natandthesencha@gmail.com](mailto:natandthesencha@gmail.com)  
[www.the-sencha.com](http://www.the-sencha.com)  
22 bis rue Marcel Vignaud 37420 Avoine

Restaurant ouvert du lundi au  
vendredi midi  
Bar à vin le vendredi soir  
Brunch le 1er Dimanche  
de chaque mois  
17 Rue Marcel Vignaud  
37420 AVOINE  
02.47.58.81.85  
[cotejardinaoine@gmail.com](mailto:cotejardinaoine@gmail.com)

AVOINE

## L'Open d'échecs se profile à l'horizon



Trente joueurs et joueuses seront présents pour l'Open international d'échecs à Avoine. (Photo d'illustration NR)

Le club d'échecs d'Avoine, présidé par Jean-Louis Salvaing, proposera la 38<sup>e</sup> édition de son Open international, dès le 20 juillet. Rendez-vous est donné aux joueurs à 15 h pour la première ronde.

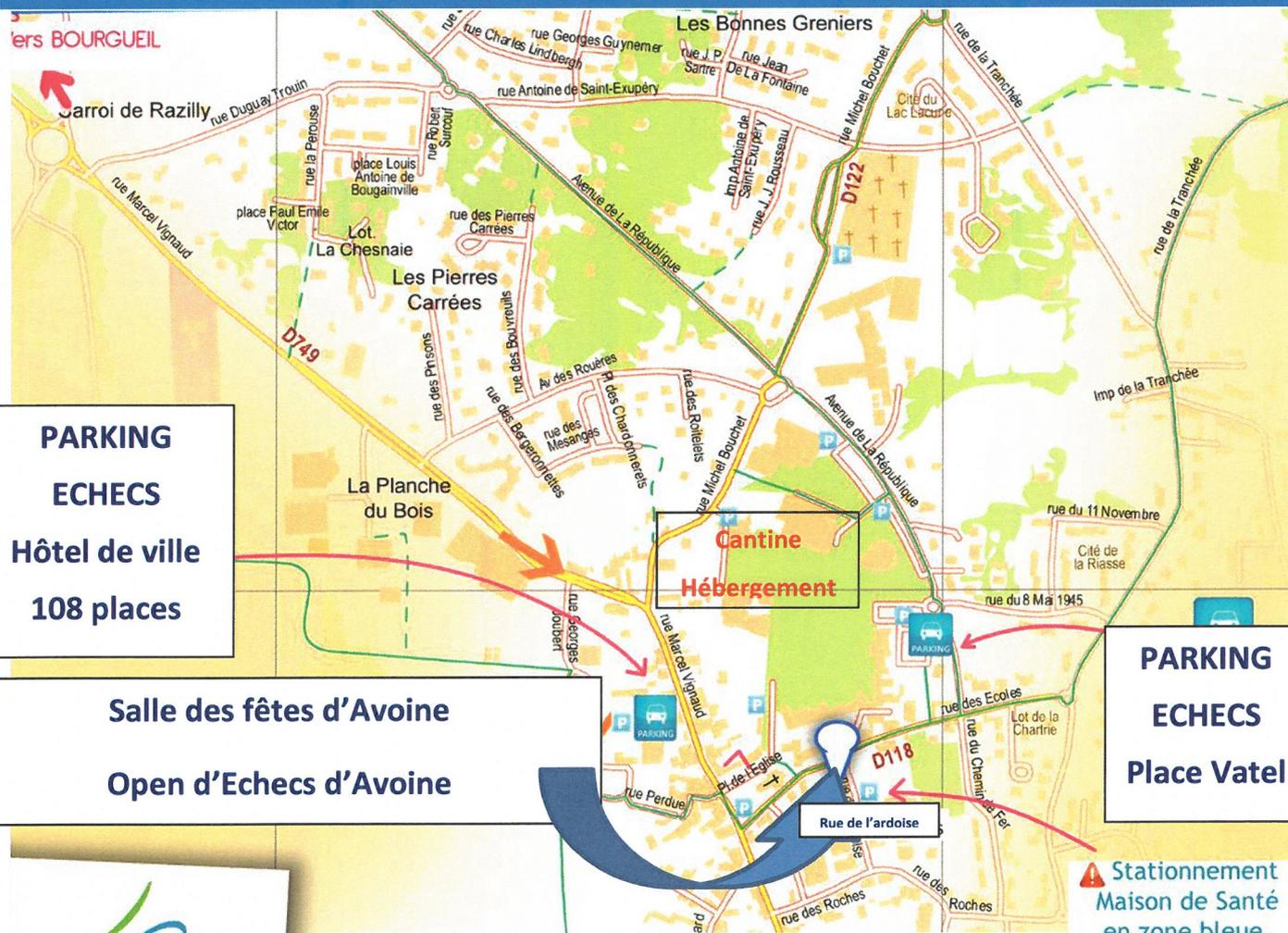
*« Nous mettons tout en œuvre pour proposer une belle manifestation. Trente joueurs et joueuses de niveau international, dix nationalités représentées et 350 participants promettent du spectacle »,* précise le président. Les animations traditionnelles seront présentes, avec aussi la poursuite du tournoi de chessboxing (sport hybride qui mélange boxe anglaise et jeu d'échecs) mercredi 24 juillet après-midi. Mardi soir à 21 h au cinéma de Bourgueil, le documentaire *Le Dernier ko* racontera le défi de champion du monde Carl Strugnell.



# PARKING ECHECS



Le parking face à la salle des fêtes est réservé pour les utilisateurs de la maison médicale. Ceux du centre d'Avoine sont réservés à la clientèle des différents commerces. Merci de vous garer sur les parkings, place Vatel ou de l'Hôtel de ville, qui sont à 3 minutes à pied de la salle de jeu.



**PARKING ECHECS**  
Hôtel de ville  
108 places

Salle des fêtes d'Avoine  
Open d'Echecs d'Avoine

**PARKING ECHECS**  
Place Vatel

⚠ Stationnement Maison de Santé en zone bleue. Tout dépassement risque d'être verbalisé.



— Suivre le cheminement piétons matérialisé au sol depuis la place F. Vatel

Vers CHINON